ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

GIAT-Industries

Question orale n° 1111

Texte de la question

L'annonce recente du plan social de GIAT-Industries et ses consequences sur le centre de Tarbes et son bassin soulevent les plus vives inquietudes parmi les salaries, leurs familles et, en regle generale, toute la population des Hautes-Pyrenees. Ce plan social prevoit la suppression de 595 emplois pour le deuxieme etablissement du groupe GIAT, apres Roanne, ramenant ainsi l'effectif a 1 237 salaries dont, contrairement a l'annonce faite, ca et la, un grand nombre de licenciements potentiels dans la mesure ou les 427 reclassements proposes ne sont ni certains ni, souvent, acceptables. C'est pourquoi M. Jean Glavany demande a M. le ministre de la defense de lui confirmer que, quelles que soient les conditions d'application du plan social, celui-ci ne se traduira pas par des licenciements pour les salaries ne pouvant pas beneficier de mesure d'age. Je souhaite egalement attirer son attention sur le malaise ressenti devant les differences de traitement des differents centres de GIAT et le fait que Tarbes est, proportionnellement, plus touche que Roanne et, surtout, que Tulle en Correze. Y aurait-il la une trace malsaine d'interferences politiques qui seraient inacceptables ? Par ailleurs, dans le plan, aucune mesure economique positive, aucun investissement de productivite, modernisation ou de diversification n'est prevu. Il aimerait donc obtenir des assurances quant a la perennite du centre. Enfin, il souligne le fait que certaines mesures d'accompagnement de ce plan paraissent incoherentes, voire relevent de la magie ! En particulier celle qui, grace a la SOFRED, permettrait de creer, sur le bassin de Tarbes d'ici a la fin 1998, 600 emplois. Ce chiffre correspondant au nombre d'emplois perdus dans le centre de Tarbes pendant la meme periode, on est en droit de s'interroger : ou bien ces creations sont certaines, et on ne comprend pas pourquoi il faudrait supprimer autant d'emplois a GIAT, ou bien elles sont aleatoires, voire hypothetiques, et cela releve d'une manoeuvre politicienne particulierement meprisante a l'egard des salaries. Il lui demande enfin comment la SOFRED peut prevoir autant de creations dans un delai si court, et pourquoi elle ne l'a pas fait avant sachant le nombre de plans sociaux qui se succedent dans le departement des Hautes-Pyrenees depuis des annees et qui connaissent la une acceleration, une amplification comme on n'en a jamais connues, au point de representer une menace dramatique pour toute l'economie des Hautes-Pyrenees.

Texte de la réponse

Mme le president. M. Jean Glavany a presente une question no 1111.
La parole est a M. Jean Glavany, pour exposer sa question.
M. Jean Glavany. Monsieur le ministre de la defense, il y a quelques semaines nous avons eu l'occasion ici de dialoguer, de maniere courtoise et constructive, comme d'habitude, a propos de la situation de GIAT-Industries et notamment de son centre de Tarbes. Depuis, le couperet est tombe, ce qui m'amene a vous interroger a nouveau et a vous faire part du sentiment des populations concernees devant ce plan social d'une brutalite hors pair. L'annonce recente de ce plan et ses consequences sur le centre de Tarbes et son bassin soulevent les plus vives inquietudes parmi les salaries, leurs familles et, en regle generale, dans toute la population des Hautes-Pyrenees.
Le plan social prevoit la suppression de 595 emplois pour le deuxieme etablissement du groupe GIAT apres Roanne, ramenant ainsi l'effectif a 1237 salaries, dont, contrairement a l'annonce faite ici et la, un grand nombre

de licenciements potentiels dans la mesure ou les 427 reclassements proposes ne sont ni certains ni souvent acceptables. D'ailleurs, et ce n'est pas tres bon signe, c'est la premiere fois que, dans un plan social concernant le groupe GIAT, le mot de «licenciement» est employe.
Monsieur le ministre, pouvez-vous me confirmer que, quelles ques soient les conditions d'application du plan social, celui-ci ne se traduira pas par des licenciements pour des salaries ne pouvant pas beneficier de mesures d'age ? N'y a-t-il pas moyen, au moins, d'amplifier les mesures d'age pour attenuer la brutalite du plan ?
Pourquoi ne pas profiter de cette occasion pour lancer une grande negociation sur la reduction du temps de travail a GIAT, negociation qui avait ete annoncee par vous-meme, par M. Loppion, et qui semble, sinon en panne, en tout cas bien reduite dans ses ambitions alors qu'elle pourrait probablement eviter bien des suppressions d'emplois ?
Ma deuxieme question porte sur le malaise ressenti devant les differences de traitement entre les centres de GIAT. Proportionnellement, Tarbes est beaucoup plus touche que Roanne et surtout Tulle, en Correze. Mais on sait bien qu'il est difficile de toucher a la Correze en ce moment... Seul le Stade toulousain s'y est risque. (Sourires.) Y aurait-il une trace un peu malsaine d'interferences politiques dans le traitement de ce dossier ? Tulle est a peu pres epargnee, Roanne beneficiera d'une delocalisation, mais rien n'est prevu pour Tarbes ! Pouvez-vous nous rassurer sur ce qui s'apparente finalement a une absence de volonte de mettre en oeuvre une politique d'amenagement du territoire, une politique que nous avons toujours concue ici, et vous meme, monsieur le ministre, en tant que president de region, comme une politique de solidarite nationale destinee a donner plus aux regions les plus defavorisees ? N'est-il pas tout a fait etonnant qu'au moment meme ou une etude des chambres de commerce et d'industrie montre que Tarbes constitue la zone urbaine la plus fragile et la plus dependante des industries de defense, ce soit precisement cette agglomeration et ce centre de Giat-Industries qui soient le plus touches ? On fait de l'anti-amenagement du territoire !
Ma troisieme question porte sur l'avenir. Dans ce plan, aucune mesure economique positive, aucun investissement de productivite, de modernisation ou de diversification ne sont prevus a Tarbes. Quelles assurances pouvons-nous alors obtenir quant a la perennite du centre de Tarbes, specialise, je le rappelle, dans la construction de tourelles, notamment quand on nous dit que le futur vehicule blinde qui succedera au char Leclerc n'aura pas de tourelle ?
Enfin, certaines mesures d'accompagnement du plan social paraissent incoherentes, quand elles ne semblent pas relever de la magie, en particulier celles qui, grace a la SOFRED, permettraient de creer sur le bassin de Tarbes d'ici a la fin de 1998 environ 600 emplois. Ce chiffre correspondant au nombre d'emplois perdus dans le centre de Tarbes pendant la meme periode, on est en droit de s'interroger. Ou bien ces creations sont certaines et on ne comprend pas pourquoi il faudrait supprimer autant d'emplois a GIAT. Ou bien elles sont hypothetiques, et les mesures d'accompagnement sont parfaitement illusoires.
Monsieur le ministre, pouvez-vous donc m'aider a comprendre comment la SOFRED peut prevoir autant de creations dans un delai si court et pourquoi elle ne l'a pas fait plus tot, sachant que le nombre de plans sociaux qui se succedent dans les Hautes-Pyrenees depuis des annees et qui connaissent la, je tiens a le dire, une acceleration brutale - 600 emplois supprimes d'un coup, ce n'est pas rien -, une amplification comme on n'en a jamais vu au point de representer une menace dramatique pour toute l'economie de notre departement ?
Mme le president. La parole est a M. le ministre de la defense.
M. Charles Millon, ministre de la defense. Monsieur le depute, vous m'interrogez au sujet du plan social de GIAT-Industries et de son impact sur l'etablissement de Tarbes.
Tout d'abord, il convient de rappeler que ce plan a ete rendu necessaire par la situation grave dans laquelle se trouvait l'entreprise GIAT, une situation que j'avais constatee des mon arrivee au ministere de la defense et qui m'avait conduit, des juillet 1995, a prendre les mesures qui s'imposaient.
Le plan de retour a l'equilibre comprend une reorganisation en profondeur et des actions d'amelioration de la competitivite dont l'objectif est de permettre a GIAT d'emporter les nouveaux marches que la qualite remarquee de ses produits lui permet d'esperer.
L'objectif, en effet, est de redeployer GIAT-Industries et non pas d'accompagner, comme certains l'ont laisse entendre, son demantelement. Il s'agit d'un plan de reconversion, de redressement, de redeploiement pour permettre a GIAT de retrouver une situation positive afin d'assurer son developpement.
Les dispositions du plan social prevoient 225 reductions d'emplois a duree determinee, 784 mesures d'age, 210 departs volontaires, 540 reclassements dans la fonction publique et 165 conversions professionnelles.
Vous me demandez si l'on ne pourrait pas profiter des dispositions concernant la reduction du temps de travail.

Nous le faisons, monsieur Glavany, et vous le savez. Je suis attache a leur mise en oeuvre. Par exemple, dans ce plan, 600 emplois sont sauvegardes grace a des mesures tenant a la reduction du temps de travail, et 45 emplois sont concernes par le recours au temps partiel. Il y a donc bien utilisation de tout le dispositif legislatif et reglementaire qui permet de tirer parti de l'organisation du temps de travail.
D'ailleurs la societe GIAT et les syndicats reflechissent aux prolongements eventuels dans certaines regions - je pense a celle que j'ai l'honneur de presider - d'une amplification de ce mouvement en faveur de la creation ou du maintien d'emplois, compenses par une nouvelle organisation du temps de travail.
Parlant de l'amenagement du territoire, vous avez laisse entendre que Tarbes aurait ete sacrifiee au profit d'autres sites. C'est faux, trois fois faux ! L'analyse des reductions d'effectifs, des mesures d'age des reconversions engagees - a Saint-Chamond, a Saint-Etienne, a Salbris, au Mans, a Roanne, a Tulle, a Tarbes - prouve que les decisions ont ete prises a la suite de l'examen de la situation economique, de la pyramide des ages, etc. Je veux bien faire la comparaison avec vous. En aucun cas, il n'y a eu, comme vous l'avez laisse penser, des choix politiques qui auraient pese sur les decisions de la direction de GIAT.
Je suis trop respectueux de l'autonomie et de l'independance des directions d'entreprise nationale pour intervenir, comme vous le laissez croire. J'ose d'ailleurs penser que la plupart des responsables publics, hier, aujourd'hui et demain ont eu, ont et auront a coeur de respecter cette autonomie et cette independance. En tout hypothese, je suis a votre disposition pour vous rencontrer quand vous voulez afin de vous en faire la demonstration.
Vous m'avez demande pourquoi Tarbes etait frappee par de telles mesures en matiere d'effectifs. Pour une raison simple: nous avons fait l'analyse de la situation actuelle de l'etablissement de Tarbes et je peux vous dire - sans entrer publiquement dans le detail parce que les discussions sont en cours - qu'il y a actuellement, sous l'egide de la direction de GIAT, des negociations tres serieuses avec des entreprises qui pourraient s'installer dans la region et a Tarbes afin d'offrir un emploi aux salaries qui seraient frappes par des reductions d'effectifs. Je vous en tiendrai informe, comme tous les elus de cette region.
Enfin, vous avez souleve la question de l'avenir de l'etablissement de Tarbes specialise dans la fabrication de tourelles alors que, apres le char Leclerc, il n'y aura plus de tourelles a fabriquer. Je vous ferai deux reponses. Premierement, c'est avec ce type de raisonnement qu'on demoralise et qu'on demobilise. Il n'est pas dans l'intention du Gouvernement francais et du ministere de la defense de realiser les commandes de chars Leclerc, que nous avons enregistrees, et d'attendre demain sans rien faire. Aujourd'hui, je deploie de nombreux efforts, avec la direction de GIAT, avec le ministre charge du commerce exterieur, pour faire connaitre le char Leclerc, ses capacites et ses performances, parce que nous savons que c'est sans doute l'un des equipements exceptionnels fabriques par l'industrie francaise, en particulier le GIAT, et dont il convient de developper l'exportation. Je precise que je continuerai a le faire au cours des mois a venir - j'ai deja certains contacts a exploiter - car je suis convaincu que la France a des atouts a jouer dans ce domaine.
Deuxiemement, il est bien evident que, si les tourelles devaient etre abandonnees au bout d'un certain temps, il y aurait une reconversion interne de l'etablissement et nous prendrions les dispositions pour y proceder. Nous ne serons pas dans la situation ou j'ai trouve l'entreprise: on avait attendu le dernier jour pour dresser un constat de catastrophe ! J'ose penser que nous saurons anticiper les evenements et les preparer avec les cadres et les salaries du GIAT.
Troisiemement, que vous ironisiez sur la SOFRED, je le veux bien. Je dis simplement que cette entreprise a deja un certain nombre d'actions de diversification. Actuellement, sous l'egide du delegue interministeriel aux restructurations, une mission lui a ete clairement definie. Nous souhaitons effectivement une diversification et nous tiendrons regulierement informes des possibilites de diversification les elus et responsables des regions, des departements et des villes concernes. Il est vrai que le GIAT se redressera, que la reconversion industrielle aura lieu, mais cela exigera une action concertee et commune de tous, c'est-a-dire de l'Etat, des collectivites territoriales, de l'entreprise, c'est evident et c'est meme la premiere action a citer. Tous les partenaires doivent etre bien conscients qu'il faudra consentir un certain nombre d'efforts de concertation, d'abord, et d'action, ensuite, pour permettre au GIAT de trouver sa place dans la concurrence internationale.
Mme le president. La parole est a M. Jean Glavany.
M. Jean Glavany. Monsieur le ministre, je vous remercie de votre reponse.
Loin de moi la volonte, sur une question difficile, de porter atteinte au moral des salaries de GIAT. Je suppose que vous savez, parce que vous etes surement tres bien informe, que leur moral n'est quand meme pas au beau fixe. Ils prennent ce plan, non pas avec resignation, mais avec douleur. En meme temps, une grande

mobilisation se developpe a Tarbes et dans le departement des Hautes-Pyrenees. Tarbes sera ville morte le 12 juin prochain. Cette formidable mobilisation concerne non seulement les salaries, les syndicats, les politiques, mais toute la population, la societe civile. Il s'agit de demander le retrait de ce plan et sa renegociation et je crois que cette mobilisation sera un element important pour l'avenir de GIAT.
Je vous dis et redis que l'amenagement du territoire c'est aussi une solidarite nationale destinee a donner plus a ceux qui ont le moins. Tarbes est assurement, de toutes les regions de GIAT, la plus fragile. Une enquete recente des centres de commerce et d'industrie, au moment meme ou sortait le plan de GIAT, montrait sa fragilite. Tarbes est la plus touchee.
L'amenagement du territoire demande des mesures positives et concretes, monsieur le ministre. Vous me dites que j'ironise sur la SOFRED. Non, je n'ironise pas ! Je ne demande qu'a croire, mais pour l'instant je ne crois que ce que je vois. Or, quand je vois que, pour le principal etablissement de GIAT a Roanne, une delocalisation en bonne et due forme est prevue et que rien de tel ne l'est pour Tarbes, je dis qu'il n'y a pour donner l'espoir que des signes concrets de ce type, c'est-a-dire une delocalisation ou un investissement productif pour une future production.
La fragilite de Tarbes et des Hautes-Pyrenees, monsieur le ministre, vous la connaissez. Au-dela de GIAT et de la Socata, filiale d'Aerospatiale, qui elle-meme est menacee par un plan social, on nous dit que sur deux regiments pourtant professionnalises, un pourrait etre, sinon supprime, du moins transfere ailleurs. Des lors, 1 000 emplois seraient supprimes de fait et 3 000 personnes, avec leurs familles, quitteraient Tarbes.
Des coups mortels pourraient etre ainsi portes a l'agglomeration tarbaise !
M. Jean-Luc Reitzer. La ville d'Altkirch, ville de 5 000 habitants, dans le Haut-Rhin, a aussi perdu un regiment !
M. Jean Glavany. A Salbris, il s'agit de centaines d'emplois ! A Tarbes, de milliers d'emplois dans une region autrement sinistree du point de vue economique !
M. Jean-Luc Reitzer. C'est Joxe qui l'avait decide !
M. Jean Glavany. L'amenagement du territoire consiste precisement a aider plus les plus fragiles, notamment Tarbes. Nous demandons que s'exerce la solidarite nationale.
Mme le president. La parole est a M. le ministre de la defense.
M. le ministre de la defense. Monsieur Glavany, il y a des choses que je ne peux pas laisser dire ! Les choix effectues n'etaient pas politiques. D'ailleurs, vous en avez vous-meme donne l'illustration.
Vous avez parle d'une delocalisation sur Roanne. Je vous rappelle que le maire de Roanne s'appelle M. Auroux et qu'il appartient a la meme formation politique que vous. Voila bien la demonstration que les choix effectues par la direction de GIAT et confirmes par mon ministere, ont ete decides en rationalite et non selon des criteres politiques.
M. Jean-Luc Reitzer. Vous ne l'auriez pas fait, Monsieur Glavany !
M. le ministre de la defense. Je vous ai dit que certaines mesures avaient ete decidees et que des contacts industriels etaient pris.
Je ne crois pas que ce soit en developpant des operations «ville morte» que l'on arrivera a mobiliser. Je suis pret a etudier toutes les suggestions, les propositions qui me seraient faites, soit par les syndicats, soit par les elus, soit par les acteurs economiques de la region concernee et s'il y a des points que nous n'avons pas traites, je les traiterai. La meilleure confirmation de cet engagement est que j'ai rencontre pas plus tard que samedi dernier, un syndicat de salaries avec lesquels j'ai etudie certains dossiers pour ameliorer le plan tel qu'il a ete presente.
Je prefererais que l'on profite de cette journee pour reflechir sur l'avenir du site de Tarbes et pour mettre en oeuvre des propositions plutot pour conduire simplement une action de protestations.
M. Jean-Luc Reitzer et M. Francois Vannson. Tres bien !

Données clés

Auteur : M. Glavany Jean
Circonscription : - SOC
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 1111
Rubrique : Armement
Ministère interrogé : défense

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/10/questions/QANR5L10QOSD1111

Ministère attributaire : défense

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 mai 1996, page 3494
Réponse publiée le : 5 juin 1996, page 3729
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 mai 1996